

TABLE ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS

LA VRAIE JEANNE D'ARC

du père Ayroles



Sainte Jeanne d'Arc par Albert Lynch, Paris 1897

Éditions Saint-Remi
– 2013 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

PLAN DE LA PUBLICATION DE LA VRAIE JEANNE D'ARC

- I.** — La Pucelle devant l'Église de son Temps. 1 vol. 798 p.
II. — La Paysanne et l'Inspirée, d'après ses aveux, les témoins oculaires et la libre-pensée. 1 volume, 583 p.
III. — La Libératrice, d'après les documents français et anglo-bourguignons et la chronique inédite de MOROSINI, avec cartes. 1 volume, 712 p.
IV. — La Vierge Guerrière, d'après ses aveux, les témoins oculaires, la chrétienté, les poètes, les registres du temps et la libre-pensée. 1 volume. 607 p.
V. — La Martyre, d'après son procès, les témoins oculaires et la libre-pensée. 1 volume 646 p.
VI. — VOLUME COMPLÉMENTAIRE : L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine contre la Libératrice.

Les 6 volumes : 3525 p., 200 €

NOTA. — Chaque volume formant un tout complet peut être acquis séparément.

AUTRES VOLUMES COMPLÉMENTAIRES DU PÈRE AYROLES :

❖ JEANNE D'ARC SUR LES AUTELS ET LA RÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE. 1 vol., 390 p., 25 €

❖ L'ÉPOPÉE JOHANNIQUE, onze brochures du père Ayroles, 339 p., 25 € contenant : I. Petite biographie - Lettres tirées du livre de famille crée et rédigé par son frère l'abbé Louis Ayroles. - II. Jésus-Christ Roi point culminant de la mission de Jeanne d'Arc - III. Réponse à quelques critiques de la Vraie Jeanne d'Arc notamment à M. Ulysse Chevalier - IV. Jeanne d'Arc et l'Action Française enquête - V. Jeanne d'Arc, prophétisée et prophétesse - VI. Pie IX et la vénérable Jeanne d'Arc - VII. La vraie

constitution de l'Eglise - VIII. La Bienheureuse Pucelle, capitaine accompli - IX. Les iniquités du procès de condamnation de la vénérable Jeanne la Pucelle - X. Les diocèses de France et la bienheureuse Jeanne d'Arc - XI. Thalamas contre Jeanne d'Arc - XII. La vénérable Jeanne la pucelle est-elle martyre au sens strict du mot ?

TABLE ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA VRAIE JEANNE D'ARC

NOTA. — Une table semblable se trouvant à la fin du premier volume : LA PUCELLE devant l'Eglise de son temps, on se contente, quand il y a lieu, d'un renvoi à cette même table ou à la page du texte. Le plan de l'ouvrage ayant exigé que les réponses de la Pucelle dans le procès fussent reproduites plusieurs fois, le renvoi a lieu au volume où cela a paru plus expédient, quelquefois aux deux avec l'indication Cf.

Le chiffre romain indique le volume, le chiffre arabe la page. Quand le tome n'est pas indiqué, se rapporter à l'indication précédente.

A

Abbeville. — Les habitants désireux de devenir Français, III, 423. — Les échevins emprisonnent ceux qui parlent contre la Pucelle, III, 378. — Compris dans la trêve du 28 août, III, 446. — Visite des dames d'Abbeville à la Pucelle prisonnière au Crotoy, III, 379.

Abbréviateur du procès. — Notice sur l'œuvre, ses parties remarquables, III, 279-280. — Leur reproduction, 280-285.

Abjuration prétendue au cimetière Saint-Ouen. — Voir t. V, p. 445-428, où la question est longuement traitée, et t. I, p. 166-172, où elle l'avait été dès 1890. — Jeanne a protesté n'avoir pas compris la formule, n'avoir jamais voulu rien faire qui fût contre le plaisir de Notre-Seigneur, V, 439-440. — De la faute de Jeanne, V, 439-441. — Le jugement juridique de cet acte, V, 424. — Réfutation de ce qu'en a dit Quicherat dans ses *Aperçus nouveaux*, V, 515-519. — L'acte mieux apprécié par Henri Martin, V, 552. — Les assesseurs demandent inutilement le 29 mai que la formule soit lue et expliquée à la Pucelle, V, 444-447.

Seconde abjuration prétendue le matin du supplice. — Discussion, V, chap. 1^{er} du livre V, 457-466. — Réfutation de ce qu'en dit Quicherat dans les *Aperçus nouveaux*, V, 519-521 ; cf. 578. — La double abjuration divulguée dans la chrétienté, V, 470, 474. — L'effet qui devait en résulter, V, 470. (Cf. I, à la table, *abjuration*.)

Accusation. — L'accusation intentée contre Jeanne sans enquête préalable, et contre la notoriété publique, V, p. 193-194. (*Voir Enquête, Chrétienté.*) — La Vénérable présentée par l'accusateur comme un monstre de scélératesse, V, 307.

Adélie, exhorte la Pucelle malade à se soumettre à l'Eglise, c'est-à-dire à abjurer ses révélations, V, 375.

Agnès (Sainte). — Jeanne donnée comme très dévote à sainte Agnès, III, 232, 287.

Agnès. — Nom d'une des marraines de Jeanne, V, 195.

Aignan (saint), avec saint Euverte patron de la ville d'Orléans, III, 308. — Représenté dans le *mystère de la délivrance* intercedant auprès de Dieu, IV, 326, 327, 330.

* On lui attribue avec saint Euverte la délivrance d'Orléans, III, 126 ; vus par les Anglais faisant le tour des remparts, III, 308. — Leurs chasses portées à la procession du 8 mai, IV, 384.

L'église de Saint-Aignan dans la solennité du 8 mai, III, 308, 309.

Aignan (Saint-). — Ville du Berry. — Charles VII à Saint-Aignan, III, 314.

Ailly *Cardinal, Pierre d'*. — Ce qu'il a fait à Constance comme ambassadeur de France dédaigneusement désavoué, II, 490.

Alain *Jacques*, de concert avec Laxart, achète un cheval pour Jeanne et la conduit à Saint-Nicolas, II, 223, 224.

Albergati *Nicolas* (le Bienheureux). — Principal auteur du traité d'Arras (1435), II, 11 ; V, 280.

Albi envoie secours à Orléans, III, 37 ; IV, 385 ; extrait de ses registres sur la délivrance, IV, 398-400.

Albret *Charles sire d'*. — Frère utérin de La Trémoille, III, 10, fait partie des expéditions de la Pucelle, *passim* ; tient l'épée au sacre à la place du connétable, III, 211, 365, 371 ; assigne à Bourges la maison de la dame de Bouligny pour demeure à la Pucelle, IV, 175 ; chef de l'expédition contre La Charité, III, 252 ; IV, 213, 354 ; demande du secours aux habitants de Riom, III, 373 ; de Clermont, IV, 402-403 ; de Bourges, 375.

Alençon. — La double chronique des ducs d'Alençon par Perceval de Cagny, III, 170-171. Une autre chronique des ducs d'Alençon, III, 312.

Alençon duc d'—, sa naissance, son mariage, pris à la suite de la défaite de Verneuil, sa rançon pas entièrement payée lors de la délivrance d'Orléans, III, 131, 171-173. — Prince préféré de la Pucelle, qui l'appelle *son beau duc*, III, 81, 180, 182, 312. — Raisons de cette préférence, III, 171, 173, 180.

Averti de l'arrivée de la Pucelle, se rend de Saint-Florent à Chinon, est témoin des demandes faites au roi par la Pucelle, IV, 193 ; a vu l'Ange qui apporta la couronne, IV, 20 ; cf. V, 256 ; a entendu les secrets, III, 69 ; IV, 233 ; donne un cheval à la Pucelle, IV, 193, 202 ; s'emploie à préparer à Blois le convoi des vivres, IV, 194 ; visité par Jeanne à Saint-Florent, III, 180 ; IV, 417.

A fini de payer sa rançon après la délivrance d'Orléans, III, 87, 154 ; est nommé lieutenant général du roi avec ordre d'obéir à la Pucelle ; ce qu'il fait, III, 86, 87, 131, 154, 180 ; IV, 183, 193, 332.

D'accord avec la Pucelle et sous son inspiration prend Jargeau, III, 87, 131-133, 181, 207, 316 ; IV, 183, 194-196.

— Prend Meung et Beaugency, III, 89-90, 134-135, 155, 182-183, 328, 492 ; IV, 196, 333, 334.

— A Patay, III, 81, 135, 156, 183, 369 ; IV, 197.

— Sur le chemin du sacre, III, 94, 96, 138, 158, 184.

Au sacre fait le roi chevalier, III, 101, 186, 365, 371 ; tient comme pair la place du duc de Bourgogne, III, 186, 211.

Après le sacre. Content de ce que le passage par Bray-sur-Seine est intercepté, III, 103 ; communie à Montépilloy avec la Pucelle, II, 228 ; III, 188 ; provoque les Anglais campés sous Senlis, III, 189 ; se dirige sur Paris avec la Pucelle et escarmouche avec elle, III, 190, 230 ; écrit des lettres aux Parisiens, III, 520 ; va prendre le roi à Senlis, III, 190, 230 ; marche avec Jeanne à l'attaque de Paris, et se tient en embuscade, III, 108, 140, 161 ; l'arrache des bords des fossés, 109, 141, 161 ; veut sur son ordre recommencer l'attaque, en est empêché par la cour, qui fait couper le pont qu'il a construit, III, 192.

— Demande vainement à porter la guerre en Normandie avec la Pucelle, III, 194 ; IV, 354.

— Réprimandé par elle pour ses blasphèmes, IV, 205, 197. — Elle lui a fait des prédictions réalisées dans la suite, III, 312. — Sa déposition, IV, 192-198. — Sa fin, III, 172 ; IV, 192.

- Alençon**, duchesse d'—, raisons de l'affection que la Pucelle lui portait, III, 173, 175; promet de lui ramener son mari, IV, 195; la duchesse communique à Tours les nouvelles de la reddition des villes de la Champagne, d'après une lettre du duc, IV, 391.
- Alespée**, chanoine de Rouen; contraint de donner son sentiment sur le procès, V, 365, 407; présent à la sentence, 450; ses larmes, envie la place de Jeanne dans le Ciel, V, 74.
- Alison**, voir *Dumay*.
- Allée Pierre d'—**, Carme, âme d'une conjuration pour rendre Paris aux Français, III, 524; — voir *Conjuration*.
- Allégorie**. Jeanne répond par une fort belle allégorie aux questions sur le signe donné au roi, explications, IV, 4-30; elle l'avoue le matin du supplice, V, 462. Jeanne avait averti les juges de ne pas prendre ses paroles à la lettre, IV, 16-17. D'après Henri Martin l'allégorie est fort claire, V, 552. (*Voir I, Allégorie, p. 722.*)
- Allemands**. Lettre de trois Allemands, IV, 275-276. Des Allemands viennent combattre à la suite de la Pucelle, III, 167; IV, 278, 292.
- Ambleville**, héraut de Jeanne d'Arc, renvoyé par elle réclamer son compagnon, IV, 166. (*Voir Hérauts.*)
- Amiens**. Le traité d'amitié conclu à Amiens, II, 35; prêt à recevoir les Français, III, 423; compris dans la trêve du 28 août, III, 446.
- Ampoule, Sainte** —. Miraculeusement apportée du Ciel, IV, 253; providentiellement gardée à Reims, malgré les Anglais, qui voulaient l'emporter, *ibidem*. Miraculeusement pleine, IV, 253; miraculeusement remplie, III, 372, 387; IV, 291. La solennité avec laquelle elle était portée de l'église Saint-Remy à celle de Notre-Dame, et rapportée, III, 100-101, 211-212, 366. — Les Français ne regardent comme rois que ceux qui ont été oints de l'huile de la sainte Ampoule, IV, 253; III, 274.
- Amurath I^{er}**. Ses ravages en Orient au temps de la Pucelle, II, 14.
- Andelot**, prévôté dite aussi de Montcèlère, II, 111, *note*. — La Pucelle relevait de la prévôté d'Andelot, *ibid.*; Gérard Petit, prévôt d'Andelot, chargé d'une enquête sur la Pucelle, II, 218. — Jean Le Canonier, originaire de Montcèlère, IV, 386.
- André** croix de Saint —, insigne de la maison de Bourgogne, substituée par des prêtres à celle de Notre-Seigneur à la messe et au baptême, II, 20. — Prise par les habitants de Sens à l'approche de la Pucelle, II, 354.
- Anges**. — Beaucoup d'Anges escortaient saint Michel, II, 140; Jeanne voit souvent les Anges parmi les hommes, II, 148. Elle les voit de ses yeux corporels, II, 140; elle pleurerait quand ils se retireraient, désireuse de les suivre, II, 140. Elle baisait la terre, où ils lui avaient apparu, II, 153 (*Voir Saint Michel*). Jeanne comprend le parler des Anges, II, 141. — Exactitude théologique de ce que Jeanne a dit des Anges, II, 148-150; IV, 481. — Présents lorsqu'elle donnait le signe au roi, IV, 22.
- Ce que Jeanne a dit des Anges peints sur sa bannière, IV, 37; réponse à la sournoise objection de Siméon Luce à ce sujet, II, 442. — Pourquoi la Pucelle ne parle que de la figure des Anges, II, 148, 444.
- Jeanne pouvait se dire l'Ange, IV, 6. (*Voir I, au mot Anges.*)
- De Cailli, favorisé de l'apparition des Anges en recevant la Pucelle; peut les faire peindre sur ses armes, III, 331-332.
- Angélique**. Surnom donné à la Pucelle, III, 543-544.
- Angers** envoie secours à Orléans, III, 37. Donné comme le premier objectif de l'expédition de Salisbury, III, 39.
- Anglais**. Appelés par Jean-sans-Peur, II, 21; par les Armagnacs, *ibid.*; à quelles conditions ils se retirent, II, 21-22; ils reviennent en 1415, leurs conquêtes, II, 25. (*Voir Henri V, Bedford.*) Pays soumis à l'Anglais lors de l'arrivée de la Pucelle, III, 5; ce qui attirait les Anglais en France, les forces du parti, III, 14-18. Leurs travaux autour d'Orléans. (*Voir Bastilles, Orléans.*)
- Jeanne affirme qu'ils n'ont aucun droit en France, qu'elle est venue pour les chasser

après sommation, II, 245 ; III, 68, 115, 203, 218, 583 ; IV, 45, 157, 164, 166, 169, 227 ; V, 119. Deux de ses lettres aux Anglais, IV, 45, 227, 169. (*Voir Lettres.*) Sommations orales, III, 121, 122, 80, 185 ; IV, 202.

Terreur, effet de ses sommations, IV, 164, 181, 185, 225, 468 ; III, 77, 563, 156, 176, 440, 546. Leur frayeur va croissant, III, 236, 408, 440 ; 308, 410, 497. Ils veulent retourner en Angleterre, III, 471, 545-546, 550-551. Ils refusent de passer en France, III, 551-552.

Combien heureux de la prise de Jeanne, III, 431, 466, 533 ; aussi heureux que s'ils avaient gagné tout l'or du monde, 544 ; ne l'auraient pas donnée pour Londres, IV, 354.

La crainte et la haine qu'elle leur inspire cause du procès, V, 104, 108, 110, 122, 131, 134, 149 ; III, 241.

La redoutaient plus que toute l'armée française, V, 83, 107. N'osent assiéger Louviers de son vivant, V, 72, 131, 145 ; ce phénomène si caractéristique omis ou expliqué d'une manière ridicule par la libre pensée, IV, 530 ; veulent qu'elle meure sur le bûcher, et font venir des médecins de Paris, V, 49, 115, 118.

Leur colère après Saint-Ouen, V, 69. Mauvais traitements dans la prison (*Voir Prison*).

La jettent dans le feu sans jugement préalable (*Voir Jeanne, le supplice*). — Ils pleurent à sa mort, *ibid.*

Voulaient, en condamnant Jeanne, déshonorer le roi, V, 61, 70, 85, 107, 113, 135, 141, 154.

Les prophéties par lesquelles la Vénérable leur annonce leur totale expulsion de France, V, 580-581 ; châtiments de l'Angleterre, V, 586.

Appelés *Godons*, IV, 174 ; V, 56 ; *portant queue*, IV, 317 ; ballade contre eux, *ibid.* ; superstitieux, V, 75.

N'ont fait venir en France que des bois, II, 60 ; III, 515 ; veulent toujours guerroyer leurs voisins, III, 515. (*Voir I, Anglais.*) Soixante-seize mille sont morts en France, III, 515.

Pénurie de documents anglais sur la Pucelle, III, 545.

Anjou, maison d'Anjou ; odieuse au Bourguignon ; II, 27 ; Louis II d'Anjou meurt jeune, chef du parti armagnac, II, 37. Louis III occupé à faire valoir ses droits sur Naples, II, 40. La maison d'Anjou seconde famille de Charles VII, II, 37.

Anjou, Marie d' —, reine de France, fiancée de bonne heure au futur Charles VII, son cousin, élevée avec lui, II, 37 ; à Bourges, lors de l'arrivée de la Pucelle, IV, 174. Respect que Jeanne lui porte, V, 235 ; IV, 175. Amenée à Gien et ramenée à Bourges, III, 94, 137-138. Reçoit de trois seigneurs une lettre sur le sacre, III, 365. Présente à Orléans en mai 1430, ayant F. Richard à sa suite, IV, 548.

Anjou, René d'Anjou. — Le cardinal Louis de Bar lui cède le Barrois, et lui fait épouser Isabelle, héritière de la Lorraine, II, 68-69. Sous la tutelle de son beau-père, qui fait hommage à l'Anglais, II, 69. Majeur, hésite entre ses inclinations, qui le font Armagnac, et ses intérêts ; finit par donner procuration à son oncle de faire hommage en son nom à Henri VI, fait cet hommage pendant que Jeanne frappe ses premiers coups, est absent du sacre, II, 69-70 ; ne rejoint son beau-frère Charles VII que le 3 août à Provins, III, 189, 441 ; il désavoue de cette ville l'hommage fait en son nom, II, 494, note E ; fantaisie de Siméon Luce à propos du rôle de René, II, 372 ; René content de voir le roi arrêté à Bray-sur-Seine, III, 103 ; approuve cependant la fatale trêve du 28 août, IV, 69, note. Le 9 septembre vient de la part du roi ramener la Pucelle à Saint-Denis, III, 192 ; intime avec l'évêque de Toul, II, 74.

Anneaux de la Pucelle. — Ce que Jeanne a dit de ses anneaux, II, 113-115. Cf. IV, 298 ; V, 321 ; signification mystique, II, 115.

Anneau d'or envoyé par elle à la veuve de Duguesclin, devenue dame de Laval, III, 316.

Année. — L'année de la naissance de la Pucelle correspondant à la reprise plus acharnée de la guerre de Cent ans, II, 22, 278-279, 281 ; celle de la première apparition à la défaite de Verneuil qui réduit Charles VII à l'impuissance, II, 38, 281 ; sa première démarche auprès de Baudricourt à la descente en France de Salisbury, et à la décomposition du parti français, II, 44, 281. — 1424, date de la première apparition ; elle renverse les hypothèses naturalistes par lesquelles Quicherat, II, 377, Luce, II, 438, veulent l'expliquer par les événements de 1423.

Anoblissement. — Lettres d'anoblissement de la Pucelle et de sa famille. Remarques sur les diverses copies, l'original étant perdu, III, 343-344. Traduction, 344-246. Combien elles s'écartent des lettres ordinaires de ce genre par la fin proposée, par l'étendue de la concession. Elles insinuent que la famille de Jeanne touchait au servage, 346-349 ; II, 270-271. Restreintes par l'édit de 1614 et 1634, III, 338.

De Guy de Cailly : Lettres données à la recommandation de la Pucelle, dont les mérites à l'égard de Charles sont déclarés infinis, III, 331-333.

Anquetil. — Anglais, espion de Warwick, V, 150.

Anthon, défaite à Anthon du prince d'Orange et des Savoyards envahisseurs du Dauphiné ; III, 605-606.

Antonin saint, — notes biographiques, II, 14 ; son passage sur la Pucelle ; la mission divine patente à ses yeux, IV, 243-244.

Apchier. — Le sire et *non pas le duc* d'Apchier enlève Robert le Maçon, II, 42 ; ce qu'étaient les d'Apchier de ce temps d'après des lettres de rémission, II, 55.

Apremont château d' —, IV, 404.

Apparitions. — Jeanne n'avait que douze ans révolus lors de la première apparition, II, 136-137, 242, 252, 278-279 ; c'était en 1424, II, 278-279 ; elle avait jeûné ce jour-là, II, 137, qui vraisemblablement était la veille de l'Ascension, II, 280 ; fréquence des apparitions, durant cinq ans, II, 243, 136, 138-139, 252 ; la raison, II, 139 ; leur forme (*voir saint Michel, les Saintes*). Double but, II, 138. Circonstances de la première apparition, II, 135, 243, 249. (*Cf. I, Apparitions.*)

Le roi favorisé d'apparitions, IV, 7 ; III, 571 ; *item* de Cailly, III, 331.

Aragonnais, François de Surienne, dit l'Aragonnais ; neveu par alliance et comme fils adoptif de Perrinet Gressart ; bailli de Saint-Pierre-le-Moustier, d'où il est chassé par la Pucelle, III, 21 ; IV, 405.

Arbalète, d'abord interdite entre chrétiens comme trop meurtrière, III, 24.

Arbre des Dames, des Fées, le beau May. — Ce que Jeanne en a dit, II, 120-121 ; ce qu'en ont dit les témoins ; voir réponse à l'article IX du questionnaire, II, 188, 190, 192, 193, 195, 197, 198, etc. Résumé, II, 314 ; la situation ; par qui coupé, II, 85.

Les calomnies de d'Estivet au sujet du beau mai, V, 314 ; insinuées dans les 12 articles, V, 354 ; raison de suspecter les révélations d'après l'Université, V, 394.

Les fantaisies de Michelet à ce sujet, II, 368 ; de Quicherat, 375 ; de Henri Martin, 402.

Arc. — La famille d'Arc, II. Le chapitre III du IV^e livre, 257-271. Elle était pauvre ; réfutation du sentiment contraire, II, 268-271 ; III, 348-349 ; très honnête et fort chrétienne, réponse à l'article II du questionnaire, II, 187, 189, 191, etc. Origine possible du nom d'Arc, II, 261.

Arc Jacques d' — Nom du père de la Pucelle, II, 111 ; appelé Jacquot d'Ars, II, 263 ; d'Ay, Dally, Daï, Darc, II, 261, 302 ; III, 349, parce que les noms patronymiques n'avaient alors aucune fixité, II, 261 ; mieux d'Arc que Darc, II, 261 ; III, 344. Incertitude de son origine, II, 260.

Amodiateur avec Biget et cinq répondants du château de l'île et de ses dépendances, II, 89. Qualifié *doyen*, ce qui est loin d'indiquer qu'il était le premier du village, II, 93 ; III, 349, ainsi que Siméon Luce l'affirme à tort, II, 424 ; intervient dans un procès suscité au village, II, 94, 269.

Ses rêves et l'extrémité à laquelle il menace de se porter, II, 127 ; averti des démar-

- ches de Jeanne, II, 264 ; a cherché à fixer Jeanne par le mariage, II, 292, 293-294. Présent au sacre à Reims, V, 66. La ville de Reims paie ses dépenses, IV, 407. Charles VII lui donne 60 livres, IV, 366. Anobli, quoique peut-être d'une condition non libre, III, 345. D'après un poète meurt de douleur, IV, 358.
- Arc Jacquemin d' —**, frère aîné de la Pucelle, cautionne de ses biens les fermiers du château, II, 90 ; établi à Vouthon, II, 267-268 ; anobli, III, 345 ; a laissé postérité, II, 268.
- Arc Jean d' —**, va rejoindre sa sœur, III, 120 ; IV, 399. Logé dans la maison de Jacques Boucher, III, 120 ; reçoit diverses gratifications de la ville d'Orléans, IV, 372-373. Anobli, III, 345 ; prend le nom de du Lys, reçoit une pension de Charles VII, est nommé bailli du Vermandois, capitaine de Chartres, en dernier lieu de Vaucouleurs, y renonce avec dédommagement, IV, 366 ; reçoit un secours temporaire de la ville d'Orléans, IV, 381 ; semble s'être retiré à Domrémy, II, 308. Sa fille Marguerite à Orléans, II, 266.
- Arc Pierre d' —**, II, 268 ; va rejoindre sa sœur, III, 120, 345 ; IV, 399 ; combat avec elle, IV, 379 ; est présent à Reims, V, 66. Est anobli, et prend le nom de Dulis, III, 345 ; est pris avec sa sœur, III, 466, 514 ; continue sa vie guerrière après sa délivrance, IV, 379 ; vient se fixer à Orléans, où il prend à bail le domaine des Baigneux, reçoit l'île aux Bœufs du duc d'Orléans, IV, 378-379. Est pensionné par le roi, dont il est le chambellan honorifique, pension qui passe à son fils Jean de la Pucelle, IV, 366, 378 ; reçoit divers dons de la ville d'Orléans, IV, 372-373 ; du duc d'Orléans, IV, 380 ; occupe une place d'honneur à la procession du 8 mai. N'a qu'un fils, Jean de la Pucelle, qui mourut sans postérité, IV, 379. Dons à ce fils, IV, 380.
- Arc Isabellette d' —**, mère de la Pucelle. (*Voir Isabellette Romée.*)
- Archers**, font la force de l'armée anglaise, leur manière de combattre, III, 24. A Patay, ils n'ont pas le temps de se masser derrière leurs pieux, III, 410. L'ardeur avec laquelle les Français s'exercent au maniement de l'arc arrêtée par la noblesse, III, 13.
- Armagnac, le comte Bernard d' —**. Beau-père du duc d'Orléans, forme le parti d'Armagnac pour venger la famille d'Orléans contre le duc de Bourgogne, II, 19-20.
- Le cri : Armagnac, Bourgogne, signal d'égorgement, II, 20. Tableau de leurs guerres, de leurs atrocités, de leur appel à l'Anglais, durant la domination du Bourguignon, II, 20-24. Domination non moins désastreuse des Armagnacs de 1413 à 1418 ; guerre civile, guerre étrangère, d'Armagnac connétable, II, 26-28.
- Les Armagnacs massacrés, particulièrement le connétable, à la suite de la révolution du 29 mai 1418, II, 28.
- Le parti de Charles VII et de la Pucelle appelé parti des Armagnacs, par le parti contraire, III, 354, 517, 518, 519, etc., 540 ; IV, 228.
- Armagnac JEAN**, comte d' —, fils du précédent. Son portrait, son indépendance, III, 9 ; IV, 66 ; était non seulement excommunié, mais déclaré déchu de ses Etats, quand il écrivit à la Pucelle, IV, 66. Sa lettre et la réponse de Jeanne, IV, 63-66. A l'assaut contre Paris, où désireux de venger son père, III, 473.
- Armagnac BERNARD**, comte de Pardiac, frère cadet du précédent, gendre de Jacques de Bourbon, un excellent chrétien, fait cause commune avec Richemont, III, 7, 412 ; est avec lui à Beaugency, III, 89 ; est renvoyé comme Richemont, III, 249 ; mentionné dans la lettre de son beau-père, III, 370 ; va combattre en Aquitaine, III, 412.
- Armagnac THÉOBALD**, seigneur de Thermes — Défenseur d'Orléans, combat à la suite de la Pucelle, dépose à la réhabilitation, IV, 190-192.
- Armées**. Composées de nobles auprès desquels Charles VII était sans autorité, II, 38 ; et d'aventuriers, mercenaires étrangers, Espagnols, Lombards et surtout Ecossais, II, 53 ; III, 11-13.
- Leurs violences et débordements aussi redoutés de ceux qu'ils étaient censés défendre que des ennemis, II, 54-55. Exceptionnellement ceux qui sont admis à la défense d'Orléans vivent en bonne harmonie avec les habitants, III, 128-129 ; IV, 540-541. Les hommes

d'armes mal payés, III, 29. Les milices communales formées pour la défense des villes, II, 354-355 ; III, 79. Mépris de la noblesse pour les milices communales, II, 25 ; III, 13. Jeanne envoyée pour la réforme des milices royales et communales, I, 28.

Discipline que Jeanne impose : pas de déprédations, III, 584 ; IV, 162, 274. Guerre aux femmes de mauvaise vie, III, 75, 148, 159, 457 ; IV, 163, 170, 197, 205, 226-227.

Armée formée surtout par la confiance qu'elle inspire ; presque sans solde. Elle va grossissant jusqu'à la retraite de Paris, III, 94, 158, 318, 408, 596 ; en particulier par les hommes du peuple, III, 81, 82, 125, 131, 177, 181, 182, 315, 471 ; on vient même des contrées étrangères, IV, 472 ; III, 167. — Les vivres ne font pas défaut, tant qu'elle commande, IV, 274.

L'armée de la Pucelle dissoute par la retraite sur la Loire, III, 193.

Armes. Hommes d'armes, III, 24. — Hérauts d'armes, leur importance, III, 245.

Armoiries. Données aux frères de Jeanne sans demande de sa part, IV, 112 ; imputées à crime par d'Estivet, V, 339 ; par le roi d'Angleterre, III, 432 ; V, 472.

Armoiries de de Cailly, III, 332.

Armure. L'armure des chevaliers, III, 23.

Le roi fait faire à la Pucelle une armure adaptée à son corps, III, 70, 175, 204, 585 ; IV, 202, 207, 365. Elle aime les belles armes et en demande au roi, II, 245 ; IV, 111 ; elle aime à paraître en armes, et les porte très bien, II, 245 ; III, 71, 94, 120, 151, 138, 204, 315, 585 ; IV, 193.

Jeanne couchait au camp dans son armure, V, 337 ; III, 95-96 ; blessée pour avoir couché dans ses armes, IV, 202 ; y reste quelquefois six jours et six nuits de suite, II, 245 ; offre son armure à l'autel de Notre-Dame, à Saint-Denys, III, 162, 163 ; IV, 72 ; l'offrande incriminée, V, 339.

Arnolin Henri, II, 214 ; a confessé Jeanne ; sa déposition, 215.

Aronel, capitaine anglais au siège de Compiègne, III, 163, 196, 252, 459.

Arras. Paix équivoque d'Arras en 1414, II, 24. Les conférences préparatoires des fatales trêves, III, 420-421, 444. Le traité d'Arras prédit par la Pucelle, V, 276, 280. Bien relatif, III, 21, 474.

La Pucelle à Arras dès le 29 septembre, IV, 411 ; durée probable de son séjour à Arras, IV, 105-106. Sollicitée de prendre habit de femme, IV, 99 ; V, 235. On lui montre son portrait, IV, 106 ; V, 237.

Articles. Les prétendus articles composés en vue de l'interrogation de Jeanne, V, 28-29 (*Voir Enquête*).

Les 70 articles du réquisitoire, délibération préalable, V, 301-303. Leur incohérence dans l'état où les reproduit le procès ; n'ont pas pu être lus tels qu'ils sont rapportés, V, 306-307.

Gratuitement affirmés être basés sur une enquête, ne sont pas des faits incontestables, ou des faits insignifiants, comme le veut Quicherat, V, 508-509. — Les 70 articles, V, 307-344.

Les douze articles, résumé prétendu des aveux de Jeanne ; vague du procès-verbal sur leur composition, V, 352-354 ; comment composés, V, 165, 352. — Midi auteur présumé, 93 ; corrections très importantes demandées, V, 165, 353 ; elles ne sont pas faites, 126, 121, 166. — La teneur des douze articles, 354-359. Flétris par les juges de la réhabilitation, 359-360. — N'ont jamais été lus à Jeanne, V, 166.

Les douze articles soumis à une commission de 22 membres ; la sentence, 361-363.

Articles et sentence envoyés au clergé de Rouen et d'ailleurs. Cauchon urge l'avis des consultants, 363-471.

Quatre docteurs vont porter les 12 articles à leurs collègues de Paris avec mission de les commenter, V, 376, 398. Les qualifications de la Faculté de théologie et de décret, de l'Université, V, 393-397. — Les 12 articles mal exposés, et les qualifications de l'Université, base de l'exhortation de Maurice, V, 409-410.

Les douze articles discutés et réfutés à la réhabilitation. (*Voir I, Articles, 724.*)

Inutiles efforts de Quicherat pour atténuer les vices des douze articles et excuser leurs auteurs aux dépens de l'Inquisition. Ses contradictions, V, 510-512. Bévue de Michelet à propos des douze articles, 547 ; de l'auteur des pages sur Jeanne d'Arc dans l'*Histoire générale*, 555.

Les douze articles de l'enquête prescrite à Domrémy, II, 181.

Les douze articles de l'enquête de d'Estouteville, V, 40-42.

Les vingt-sept articles de l'enquête faite par Philippe de La Rose, V, 42-46.

Les trente-trois premiers articles de l'enquête des commissaires pontificaux, 47-53.

Artillerie. L'artillerie au temps de Jeanne d'Arc, III, 25. La Pucelle excelle à tirer partie de l'artillerie, IV, 198. Défaut d'artillerie dans la marche vers Reims, IV, 149. Artillerie perdue à La Charité, III, 164, 252.

Ascension. Les grands événements de l'histoire de la Pucelle rattachés à la fête de l'Ascension, II, 280 ; pourquoi, 282.

Assesseurs. Plusieurs font partie du conseil royal, V, 12. Combien le nombre varie ; il est de 42, 192 ; de 48, 198 ; de 63, 204, etc. ; de 2, 244 ; de 6, 249 ; de 4, 254. Habituellement les maîtres mandés de Paris, 154, 171 ; surtout dans les séances tant privées que publiques, ou plus importantes, 243, 286, 292, 293, 347, 361, 488-489. Assesseurs particulièrement triés pour la séance de rechute, V, 435-436.

Plusieurs assesseurs assistent de plein gré, mais d'autres pour plaire aux Anglais, par crainte, V, 75, 84, 105, 108, 110, 131, 139 ; sous l'impression de la terreur, 161, 149, 110 ; n'osent pas conseiller l'accusée, ou sont aigrement repris, menacés, 105, 108, 111, 112, 140, 162 ; quelques-uns prennent la fuite, ou songent à la prendre, 50, 110, 122.

La plupart auraient voulu les prisons ecclésiastiques, 93, 108, 119.

Quelques-uns dans leurs entretiens particuliers disent qu'il faut complaire aux Anglais et trouver prétexte de faire mourir Jeanne, 72-73.

Les assesseurs privés de toute liberté après la sentence de l'Université, 404 ; encore plus à la séance du 29 mai, 443.

Assesseurs qui doivent être mis hors de cause, ou qui doivent être en grande partie excusés, 488 ; les grands coupables, 489-491.

Réfutation de ce que dit Quicherat sur la composition du tribunal, la confiance qu'il inspirait, l'absence d'intimidation de la part des Anglais ; les meneurs sous des dehors de gravité cachaient une haine d'énergumènes, 498-502. (*Voir I, Assesseurs, 725.*)

Astézan. Notice ; idée générale de son poème sur la Pucelle, IV, 318-319.

Asti. Possession du duc d'Orléans, IV, 318.

Aubervilliers. Français campés à Aubervilliers, III, 423.

Aubry. Maire de Domrémy, sa femme marraine de Jeanne, II, 89, 116. Ce qu'était alors un maire, II, 89-90.

Augustins. Situation du couvent et de l'église des Augustins à Orléans, III, 32. — Le premier endroit où s'étaient établis les Anglais, III, 41.

Le vendredi 6 mai, l'armée se réunit à l'Île-aux-Toiles en vue d'attaquer Saint-Jean-le-Blanc, IV, 203, 210 ; III, 124. — Les Anglais se concentrent aux Augustins, III, 80 ; IV, 161, 210 ; les seigneurs se retirent dans l'île, III, 305, 124 ; IV, 211, 161. — La Pucelle protège ses gens, et avec ses gens de pied s'avance jusque vers les Augustins, III, 80, 305 ; IV, 211. — Les Anglais, forts de l'appoint des bastilles de la rive gauche, sortent en poussant de grands cris, III, 80, 124, 152. — La Pucelle et ses gens reculent ; insultes des Anglais, III, 80 ; d'après deux chroniqueurs, la fuite était un stratagème, III, 222 ; IV, 272. — Retour offensif de la Pucelle et de La Hire, III, 80, 124, 152, 222, 305 ; IV, 211, 272 ; Anglais refoulés, bastille prise, Anglais tués, prisonniers délivrés, III, 80, 125, 152, 177, 206, 223, 305 ; IV, 212, 272. — (*Voir éclaircissements, IV, 419-420.*)

Les Français campent de nuit devant les Tourelles, III, 81, 121, etc. — Vivres apportés de la ville, 124, 305. — La Pucelle, blessée par un chausse-trappe, est ramenée dans Orléans, 80-81. — Sa résistance, IV, 162. — Sa sollicitude, III, 81. — Contre son habitude, ne jeûne pas ce vendredi, IV, 229. — Les préparatifs religieux du matin de

- cette journée ; IV, 229. — Sa réponse à ceux qui ne veulent pas qu'elle sorte le lendemain, IV, 229.
- Aulon Jean d' —** Notes biographiques, IV, 206. — Le plus sage et le plus courtois des preux, IV, 186 ; III, 70-71, 117 ; donné pour maître d'hôtel à Jeanne, *ibid.* ; constitué son chevalier, son gardien, *ibid.*, IV, 207, 214. — Se rend à Poitiers pour voir la Pucelle, IV, 206. — Assiste comme conseiller du roi au rapport des examinateurs de Jeanne et à celui d'Yolande, IV, 207 ; est au service de la Libératrice durant un an, IV, 214 ; entre avec elle à Orléans, son rôle dans la délivrance, 208-212 ; blessé à Saint-Pierre, IV, 214 ; est pris avec elle, III, 466 ; la sert en prison, III, 197 ; tient la bride du cheval de Charles VII à son entrée à Paris, reçoit la garde de Talbot donné en otage à la reddition de Rouen, V, 225 ; dépose à Lyon, IV, 206-215.
- Aumône.** Jeanne très large en aumônes, II, 191, 194, 198-199, 202, 207, 208, 222, 233 ; IV, 176 ; en nature sans doute, II, 270, car elle n'avait pas d'argent, II, 214-215.
- Auvergne, Martial d' —**, notes, idée de son poème : *les Vigiles de Charles VII*, citations, IV, 350-353.
- Auxerre.** Traité d'Auxerre, II, 21.
- La Pucelle, en venant vers le roi, entend la messe à Auxerre, II, 174. — Auxerre, au grand mécontentement de Jeanne, obtient de ne pas ouvrir ses portes, III, 95, 138, 160, 457 ; promet l'obéissance que feront Troyes, Châlons, Reims, III, 412 ; fournit des vivres à l'armée, III, 95, 160, 412 ; fable sur la reddition d'Auxerre, III, 371, 591-592, 594.
- Averdy de l' —**, son travail critique sur le double procès, IV, 512 ; V, 4. — Son appréciation du rôle de l'Université, V, 4 ; des informations posthumes, V, 459 ; du procès de réhabilitation, V, 174.
- Avignon Marie d' —**, appelée Marie La Gasque, La Robine. — Notes sur sa vie ; son esprit vraiment prophétique ; a fait des prédictions à Charles VI et à Charles VII, IV, 144-146. — A prédit Jeanne la Pucelle, IV, 143. — Injustement déprimée par Quicherat, II, 364.
- Avit, Jean de Saint-Avit, évêque d'Avranches. —** Son appréciation sur le procès, V, 136 ; omise par Cauchon, *ibid.* ; notes sur le prélat persécuté par les Anglais, V, 368-369.
- Avocats de la cour ecclésiastique de Rouen, contraints par Cauchon de donner leur avis, répondent en Normands, V, 366 ; se rangent le 19 mai à l'avis de la faculté du décret, V, 406. — Leur qualité d'ecclésiastiques dissimulée par Michelet, V, 547. — Jeanne demande inutilement dès le commencement un avocat ou conseiller, V, 144, 157, 113. — Ceux qui lui sont donnés à la fin ne tendent qu'à l'égarer, V, 513. — Réfutation des assertions de Quicherat à ce sujet, V, 512-514.**
- Awrebruche Blanche, femme de Flavy, IV, 92-93.**
- Azincourt.** Défaite d'Azincourt. — Ses causes d'après le vainqueur. — Consternation des Français, II, 26 ; ne fait pas cesser la guerre civile, *ibid.*

B

- Baignart.** Dominicain, a confessé Jeanne, IV, 191 ; prêché plusieurs fois à Orléans, pour les fêtes de la Pucelle, IV, 382, 384.
- Baigneaux, domaine du chapitre loué à Pierre d'Arc, IV, 378.**
- Bailly Nicolas, greffier pour l'enquête sur la Pucelle : sa déposition, II, 218-219.**
- Bâle.** Mouvement infini que se donne l'Université de Paris pour le concile de Bâle, V, 232. — Ses députés à l'assemblée préfèrent la laisser s'ouvrir ridiculement plutôt que de ne pas paraître au procès, V, 232-233. — Ses docteurs les plus animés contre Jeanne sont les plus animés contre le Pape et le Saint-Siège, V, 233. (*Voir Evéardi, Courcelles, Loysleur, Beaupère, Sabrevoys, de Montjeu.*) — Ont dû délibérer durant une

semaine avec Cauchon, V, 243. — Jeanne, sur le conseil de quelques assesseurs, fait vainement appel au concile de Bâle, V, 132, 135, 80. — (*Voir I, Bâle.*)

Bannière. Ce que Jeanne a dit de sa bannière; description. Quarante fois plus chère que son épée. Jeanne portait sa bannière pour ne tuer personne; ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a jamais frappé. Les panonceaux des hommes d'armes. « Entrez hardiment. » Questions saugrenues, contes. Les Anges peints sur la bannière. Tout s'y trouvait par ordre de Notre-Seigneur. Tout doit être rapporté à Notre-Seigneur. Pourquoi la bannière à l'honneur à Reims, IV, 34-39, 157. — Détails complémentaires, IV, 39. Signification, IV, 40.

La bannière confectionnée par ordre des voix pour mettre fin aux tergiversations de la cour, à Tours; Notre-Seigneur porté sur les nuage, comme juge, IV, 222, 392, 365. Description de la bannière: Notre-Seigneur avec ses cinq plaies, III, 221; IV, 271; III, 73, 181, 585; bénite à Blois, III, 73; l'Annonciation peinte au panon, III, 120, 176. Le feu y prend et est éteint, 120; la bannière semble avoir été peinte des deux côtés, III, 181; l'écu d'azur, III, 204; portée à l'entrée à Orléans, III, 120, 176; à Saint-Loup, IV, 208; III, 177; aux Augustins, III, 80; aux Tourelles, III, 82, 125, 178; IV, 162, 212; à Jargeau, III, 88; IV, 195, 196; à Troyes, IV, 148; à Reims, III, 101, 212, 366; devant Paris, III, 191, 510; devant Compiègne, III, 464, 511; la Pucelle la fait porter devant elle, III, 315, 442.

La vue de la bannière glace les Anglais de terreur, III, 236.

Seconde bannière représentant Notre-Seigneur en croix, autour de laquelle se réunissaient les prêtres matin et soir, IV, 223-224, 185. C'est autour de cette bannière que marchaient les prêtres en se rendant de Blois à Orléans, IV, 224, 225.

Bannière opposée par les Anglais à celle de la Pucelle, III, 543.

Bar, duché de —, relève partie de la France, partie de l'Empire, II, 67-68.

Bar, le *Cardinal Louis de* —, comment il devient duc de Bar, II, 68. Armagnac par naissance et inclination, il fait un traité secret avec Jean-sans-Peur, cède son duché à son petit-neveu René, fait en son nom hommage à l'Anglais, II, 68-69, 70. (*Voir Anjou René*). Ordonne par testament qu'un pèlerin se rende en son nom au Mont-Saint-Michel, II, 440.

Barbasan, délivré par Lahire, III, 604, 253.

Barbier, chanoine de Rouen, assesseur au procès, V, 27, 191, 302, 365, 391.

Barbin, astrologue, III, 385.

Barbin Jean, célèbre avocat. Sa déposition sur Jeanne, constate les informations faites par Charles VII au lieu d'origine, la prophétie de la Gasque, IV, 141-143; remarques sur sa déposition, 143-146.

Baroncelli M. Vittorio —, III, 568-570.

Barrette, lieutenant de la Pucelle à Compiègne, IV, 94.

Barrois, II, 67. (*Voir Bar, Anjou René*). Une délimitation de frontières sous Henri III fait passer Domrémy tout entier dans le Barrois et le prive de l'exemption d'impôts, III, 336-337.

Bas-Empire, en décomposition au temps de Jeanne d'Arc, II, 13-14; probablement attendue à Byzance, IV, 307.

Basin Thomas (*Voir I, Basin*). Défauts et mérites de ses pages sur Jeanne d'Arc, III, 230-231; leur reproduction, 232-243; nous dit pourquoi F. Richard avait fui Paris, IV, 547.

Basset. Official de Rouen, répond en Normand à la consultation de Cauchon, V, 366-367; est jeté en prison, 367.

Bassigny, vraie province de Jeanne, II, 242; III, 334; V, 57, 310.

Bastilles. Ce qu'étaient les bastilles, III, 27-28, 234, 396; IV, 301. Leur nombre à Orléans, III, 49-50, 572; reliées entre elles par des fossés, III, 50, 310; leur nom, III, 50, 305, 310.

La bastille de Fleury-aux-Choux, 51-54. Assertion fautive de Michelet sur les bastilles, IV, 539-510.

Baudricourt, Robert de —, son père, relations avec la famille de Bar et avec Bené, II, 77-79. Sa vaillance, II, 78; III, 67.

Trèves avec le duc de Bourgogne, II, 78.

Abordé à trois reprises par Jeanne, qui le reconnaît d'après ses voix, II, 169. La première fois vers l'Ascension 1428, II, 234; moquée, horrible pensée, III, 67, 114, 147, 232; IV, 249; V, 313. Revient. Le capitaine conseille de la souffleter, et de la renvoyer à son père, II, 222, 231; la fait exorciser, II, 224; finit par se rendre par suite de signes merveilleux dont il est témoin, II, 244; des menaces de Jeanne, III, 232; de l'annonce de la défaite de Rouvray, III, 67, 114; IV, 327; lui donne des guides, II, 169; une épée, 172; la fait équiper, III, 67, 115; fait jurer aux guides de la conduire sûrement, II, 172. Coordination des faits, II, 292-298. (*Voir Jean de Metz, Bertrand de Poulengy.*)

Il donne des lettres pour le roi, III, 116, 233; IV, 147.

Autres particularités sur Baudricourt, II, 80.

Bavon Anne a inspecté Jeanne à Rouen, son rapport, V, 151.

Béatrix, marraine de Jeanne, dépose à quatre-vingts ans sur sa filleule, II, 189-191. Les péchés ont fait fuir les fées: sentiment particulier de l'octogénaire qu'il faut attribuer à elle seule, II, 190.

Béatrix, dame de Bourlemont, allait en famille au beau May, II, 193, 195.

Beauce. Jeanne se plaint de n'avoir pas été conduite par la Beauce, là où étaient surtout les bastilles anglaises, III, 76; second convoi amené par la Beauce, III, 78. Beaugency assiégé du côté de la Beauce, III, 89. Marche de l'armée anglaise à travers la Beauce, III, 408, 498.

Les places de la Beauce abandonnées par les Anglais, III, 92. Les plaines de la Beauce changées en désert et en jachères, II, 58.

Beaucroix Simon, a vécu en la compagnie de Jeanne, et l'a souvent aidée à s'armer. sa déposition, IV, 160-163.

Beaucourt de —, plusieurs fois cité, II, 27, 37, 42-48; III, 84, etc.

Beaugé, Victoire des Français à Beaugé, II, 34.

Beaugency. Sa situation; conquis par Salisbury, III, 40. La Pucelle va assiéger Beaugency, III, 89, 134, 155, 182, etc. Les Anglais se retirent au château et au pont, et tendent une embuscade aux Français, III, 89, 134, 155, 226, 495; IV, 334.

Talbot essaie vainement de secourir Beaugency, III, 498-499; capitulation de Beaugency, III, 90, 135, 156, 182-183, 500, 579; IV, 334; éclaircissements, IV, 422.

Richemont à Beaugency (*Voir Richemont*).

Beauharnais Jean dépose à la réhabilitation, IV, 168, ainsi que Pétronille, sa femme, IV, 173.

Beaulieu. La Pucelle prisonnière à Beaulieu en Vermandois, III, 197, 431; tentative d'évasion, IV, 96-97; cf. V, 269.

Beaumanoir, envoyé vers la Trémoïlle, le supplie de recevoir le connétable, III, 321; un de ceux qui au sacre représentaient les pairs, III, 414.

Beaupère. Un des grands personnages de l'Université, V, 30; notes biographiques, V, 88-89; est pourvu d'un nouveau canonicat à Rouen, quelques mois avant l'ouverture du procès, V, 12. Mandé de Paris à Rouen, V, 78, 92; assiste aux séances les plus importantes, V, 30, 243, 292, 293, 294, 347, 361; est chargé d'interroger Jeanne, V, 116, 199, 207, 214; son animosité, V, 163; reprend durement ceux qui auraient voulu la diriger, V, III; interpose question à question, V, 118; va porter et explique les douze articles à Paris, 79, 376; en revient recommandé au roi, 399; et à Cauchon, 401-402; chargé d'expliquer ce qui s'est passé à Paris, *ibid.*; son vote au 19 mai, 406. Part pour Bâle avant la fin du procès et se jette en Allemagne, 80, 90, 233. Revient à Rouen pour défendre son canonicat, et dépose à cette occasion, 89. Remarques sur sa déposition et ce qu'elle révèle, 90-91. Est indemnisé pour sa présence au procès et pour les trois chevaux achetés en vue du voyage à Bâle, V, 485. (*Voir I, Beaupère.*)

Beaurepaire M. de —. Ses recherches sur le procès de Rouen, et ses notes sur les juges souvent citées dans le dernier volume, V, 4, 13, *note*, etc. (*Voir I, Beaurepaire.*)

Beaurevoir. Site du château, sa chapellenie, les dames de Beaurevoir, IV, 98. Invitations pressantes de prendre l'habit de femme, 99. Jeanne refuse malgré son désir de complaire aux dames de Luxembourg, IV, 99. Visitée par de Massy, repousse énergiquement ses malséances, V, 55. Ce que Jeanne a dit du saut de Beaurevoir, IV, 100-105. Cf. V, 240, 259, 260, 265, 272. Ce par quoi elle se laissait glisser rompit, III, 453. Réfutation de la pensée de désespoir et de suicide qui lui est attribuée, II, 395-396. Du péché de Jeanne en cette occasion, IV, 104-105. (*Voir III, 229, 431, 453, 466.*)

Jeanne de Luxembourg, demoiselle de Beaurevoir, marraine de Charles VII, III, 19 ; IV, 98 ; sa mort, IV, 105. Jeanne de Béthune, femme de Jean de Luxembourg, IV, 98 ; attachée au parti français, III, 19. (*Voir I, Beaurevoir.*)

Beauvais se rend français, III, 104, 160, 227, 423, 458. Le comte de Clermont laissé à la tête du Beauvais ravagé et dépeuplé, III, 425 ; II, 58 (*Voir Cauchon*). Juvénal des Ursins succède à Cauchon sur le siège de Beauvais, V, 528.

Beccadelli Antonio, humaniste, éloge indirect de la Pucelle, IV, 316.

Bède le Vénérable, donné comme ayant prédit la Pucelle, III, 264, 587.

Bedford. Régent de France pour son neveu Henri VI, ses hautes qualités. Fait jurer à tous le traité de Troyes, cimente son union avec le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne et Richemond en épousant Anne de Bourgogne, remporte les victoires de Cravant et de Verneuil, II, 35. Son train de maison, son gouvernement, III, 15-16. Tout lui prospère jusqu'à l'arrivée de la Pucelle, ainsi qu'il l'avoue, III, 563. Passe dix-huit mois en Angleterre pour arrêter les complications produites par Gloucester, II, 60, et revient pousser la conquête, II, 78 ; III, 38-39.

Il rejette avec dédain la proposition de remettre Orléans en sequestre entre les mains du duc de Bourgogne, III, 47, 298-400, 572. — Il demande des renforts en Angleterre et que le jeune roi vienne se faire sacrer, III, 48, 545 ; sommation que lui fait la Pucelle, III, 75 ; IV, 45.

Ses craintes après la délivrance d'Orléans, se retire à Vincennes, appels de secours, III, 84, 407, 493 ; ordonne d'empêcher dans les ports les désertions, III, 546 ; envoie des secours sous la conduite de Falstof, III, 89, 135, 156, 183, 407, 495-496.

Il demande secours au duc de Bourgogne et à l'Angleterre, III, 588 ; les deux ducs s'abouchent à Paris, 589, 549 ; cérémonies pour réchauffer l'ardeur des Parisiens, serment, 518-519 ; va à la rencontre de l'armée que lui amène le cardinal son oncle, III, 549, 598 ; ils rentrent ensemble à Paris, III, 476, 519.

Bedford sort de Paris, se rend dans la Brie, et écrit à Charles VII une lettre de défi, III, 416, 443, 476 ; rentre à Paris sans oser combattre, 103 ; va faire une nouvelle évolution devant Charles VII à Mithry et rentre à Paris, III, 104, 250, 458 ; en sort pour se porter sous Senlis, où il se fortifie à la Victoire, et reste deux jours dans ses positions sans vouloir en sortir, III, 105-107, 188, 238, 418-420, 443, 471 ; il se retire en Normandie, III, 107, 160, 190, 422, 458, 509, 600. N'a jamais osé attaquer l'armée de la Pucelle, IV, 424.

Il rentre à Paris et cède le gouvernement de la ville au Bourguignon durant la durée de la trêve, III, 426, 448, 522-523, 603.

Bedford ne s'est pas effacé durant le procès, V, 11 ; il avait tout disposé à Rouen pour que le procès fût conduit selon ses vues ; s'était fait recevoir chanoine, V, 12-13 ; les douze articles lui sont adressés, V, 376-377. Il n'a jamais eu le rôle annulé que lui attribue Michelet, V, 545.

Magnifique témoignage qu'il rend à la Pucelle d'une manière inconsciente, III, 563. Authenticité, valeur de ce témoignage, III, 562. Ses dernières années attristées, V, 585.

Bedford duchesse de —, Anne de Bourgogne : mariage célébré à Troyes, III, 35.

- Lien puissant entre le régent et le duc, III, 16 ; contribue beaucoup à retenir son frère dans le parti anglais, est auprès de lui depuis le milieu de juillet jusqu'à la fin de septembre 1429, III, 519, 522, 425-426 ; fait inspecter Jeanne, V, 60, 64, 126, 151 ; protège Jeanne, V, 151 ; lui fait faire un habit de femme, V, 64 ; meurt toute jeune, V, 585.
- Bedford duchesse de —. Jacqueline de Luxembourg, seconde femme de Bedford, III, 19 ; V, 585.
- Bellier. Dame très vertueuse, chargée d'observer la Pucelle, IV, 188.
- Bénédictite. Surnom de D'Estivet, V, 13, 120, 127 ; 132, 137, 154.
- Bénédictins. Combien nombreux à Rouen, V, 13 ; quoique les plus nombreux, ils ne sont pas les plus animés contre l'accusée, V, 14.
- Benoît XIV. Ce qu'il dit de la prophétie, IV, 458, 459 ; des prophéties de la Pucelle, IV, 463 ; sa doctrine sur ce qui constitue le martyre, V, 561, 563.
- Benoît XIV, le pseudo —, antipape souverainement ridicule, IV, 64, 66.
- Bergame *Philippe de* —. Notes sur sa vie et sur ses œuvres ; critique de ce qu'il a dit sur la Pucelle, IV, 263-267.
- Berger du Gévaudan, III, 363, 512.
- Bergerette, Jeanne, dite *bergerette*, IV, 153, 154, 188, 351.
- Bermonet *Notre-Dame de* —, hermitage, site, II, 83-84 ; ce qu'on sait de son histoire, II, 318 ; Jeanne s'y rendait souvent avec une de ses sœurs, d'autres personnes, portait des cierges, II, 192, 194, 198 ; presque chaque samedi, II, 205, 207 ; s'échappait des champs pour y faire ses visites, II, 188 ; affectionnait cette chapelle, II, 209 ; 219, V, 58.
- Bernardin saint —, II, 9, 463.
- Berni *Guerneri* ; son passage sur la Pucelle, IV, 246.
- Berry, le duc de Berry, oncle de Charles VI, II, 19.
- Berry, le héraut Berry. (*Voir Le Bouvier.*)
- Berruyer Martin, évêque du Mans. (*Voir I, Berruyer.*)
- Béthencourt, pont sur lequel Henri V aux abois passe la Somme, II, 25.
- Biliorry Martin, vice-inquisiteur de la France anglaise, Dominicain, demande que Jeanne soit mise en jugement ; sa lettre, V, 15-16.
- Blasphème. Guerre implacable de Jeanne contre le blasphème, IV, 152, 154, 157, 162, 170, 171, 173, 197, 205.
- Blois. Réunion à Blois d'hommes d'armes sous la conduite de Charles de Bourbon, III, 44. Après la défaite de Rouvray, deux mille défenseurs d'Orléans s'y retirèrent, III, 46. Convoi de ravitaillement formé à Blois, lieu de réunion des hommes d'armes, III, 73, 75, 147-148, 176, 221, 402, 539 540 ; IV, 179, 194, 202, 223, 271.
- Jeanne y fait bénir sa bannière dans l'église Saint-Sauveur, III, 73 ; ordonne aux hommes de se confesser et de laisser leur bagage de péché, III, 75, 76, 118 ; IV, 161 ; elle y fait confectionner la bannière des prêtres, IV, 223. — Second convoi amené de Blois à Orléans par la Beauce, III, 77, 122, 150, 176, 205, 222, 305 ; IV, 161 181, 208, 209, 225. — Orléanais envoyés à Blois pour surveiller l'arrivage des vivres, IV, 384-385.
- La Pucelle après la délivrance revient à Blois, IV, 162.
- Blondel Robert. — Notes biographiques, III, 385-386. Divers passages sur Jeanne ; mission du roi de France, et pressante exhortation à Charles d'y être fidèle, III, 387-390.
- Blount Thomas, trésorier de Normandie, III, 550 ; V, 376.
- Bodant, Frère Prêcheur, IV, 395.
- Bohème. (*Voir Hussites.*)
- Boilève Jeanne, femme de Guy —, IV, 172.
- Bois-chénu. Son site, II, 85 ; se voit de la porte de la maison de Jeanne d'Arc, 122. Jeanne n'a jamais ouï dire qu'il fût fréquenté par les fées, 122. Aucun document n'affirme que Jeanne allait au bois chénu, encore moins qu'elle y entendait les voix, II, 314.

Fantaisie de Quicherat à ce sujet, 375. Jeanne n'a connu qu'après son arrivée auprès du roi la prophétie sur le bois-chênu, et elle n'y a pas cru, II, 122.

Cette prophétie signalée, IV, 186 ; V, 106 ; I, 298, 436, 495.

Près de deux siècles après, le chanoine Hordal fait bâtir une chapelle au Bois-chênu les restes, II, 315 ; raison probable du choix de cet emplacement, II, 316-317.

Boisguillaume. (*Voir Colles.*)

Bordez André, chanoine de Saint-Aignan, sa déposition, IV, 171.

Borenglise château de —. Jeanne paraît y avoir séjourné, IV, 407.

Bosquet ou Bousquet, ou port de Saint-Loup, III, 33.

Bosquier Pierre, religieux Dominicain condamné pour avoir parlé contre la sentence, malgré ses excuses, V, 477-478.

Boucher Jacques, trésorier du duc d'Orléans, III, 35 ; Jeanne est logée dans son hôtel, III, 76, 120 ; IV, 168, 169, 173, 202 ; couchait avec la fille de son hôtesse, Charlotte enfant, IV, 172. L'hôtel Boucher près de la porte Renard, d'où elle pouvait voir le siège, III, 304 ; près de Notre-Dame des Miracles, IV, 383. Eveillée surnaturellement le 4 mai, se fait armer par la maîtresse de la maison, IV, 203. C'était une des notables femmes de la ville, IV, 208. Boucher prend dans le trésor du duc d'Orléans de quoi faire confectionner de riches vêtements à la Pucelle, IV, 367-369 ; est dédommagé par la ville de dépenses faites pour la Pucelle, IV, 372. L'aloise, IV, 173.

Boucher ou Le —, Carme, prend part aux sentences du 12 avril, V, 361 ; du 19 mai, 406 ; du 29 mai, 445.

Boucher Pierre, curé de Bourgeauville, sa déposition, V, 81-83.

Boucher de Molandon (*Voir Molandon.*)

Boucault le maréchal Le Mingre de —. Ses fondations à Sainte-Catherine de Fierbois, II, 325.

Bouesgue. — Consulté, sa dure réponse, son excuse, V, 364.

Bouillé Guillaume, doyen de Noyon, chargé de la première enquête, V, 39-40. (*Voir I, Bouillé.*)

Boulainvilliers *Perceval* de —. Notes biographiques, II, 240 ; le duc de Milan auquel il écrit, 241. Sa très intéressante lettre, II, 241-245 ; son autorité, 245-246 ; l'on n'est pas fondé de rejeter par le mot légende ce qu'il dit des prodiges de la naissance et de l'enfance de la Pucelle, 246-249. Contradictions à son sujet de la libre pensée, II, 380-381. Remarques critiques sur le texte, II, 539-540.

Bouligny René, trésorier général des finances de Charles VII, IV, 365 ; le trésor épuisé, IV, 174-175. (*Voir Touroulde.*)

Bourbons. — Les Bourbons au temps de Jeanne d'Arc, II, 39-40 ; III, 7.

Bourbon Jean, duc de —, prisonnier à Londres, II, 39 ; III, 7.

Bourbon Charles, comte de Clermont, fils du précédent, II, 39-40 ; III, 7 ; emprisonne Martin Gouges, évêque de Clermont, chancelier ; sourd à toutes les demandes du roi, du parlement, du Pape, ne le relâche que sur une forte rançon, II, 44 ; prend les armes contre La Trémoille et le roi, II, 43 ; se réconcilie ; est appelé à la défense d'Orléans, et fait perdre la bataille de Rouvray, III, 44-46 ; rentre à Orléans, n'ose pas se mesurer avec les Anglais, III, 303 ; en sort avec deux mille défenseurs, III, 46

Présenté à Chinon comme étant le roi, III, 202 ; a vu l'ange, ou a entendu la révélation des secrets, IV, 7, 12, 20 ; réunit des forces pour la délivrance d'Orléans, III, 539, 573 ; fait annoncer à Moulins la prise de Jargeau, IV, 403 ; est de l'expédition du sacre, III, 96, 412 ; à Reims fait plusieurs chevaliers, 401 ; représente les pairs de France, 211, 365, 371 ; communie avec Jeanne à Montépilloy, II, 228 ; se tient près du roi, III, 105, 189 ; présent à la trêve de Compiègne, IV, 69, *note* ; à l'assaut contre Paris, III, 161, 162, 192 ; fait gouverneur de l'île de France et du Beauvaisis, III, 163, 252, 425 ; va saluer le duc et la duchesse de Bourgogne à leur passage près de Senlis, en est reçu froidement, III, 426 ; se retire, en voyant la dévastation du pays, durant la trêve, III, 163.

- Bourbon Jacques, comte de la Marche**, II, 40 ; III, 367. Remarques critiques sur ses deux lettres, ces lettres, III, 367-372. Renvoyé du service du roi, III, 321.
- Bourbon Louis de —, comte de Vendôme**, II, 40. Introduit Jeanne auprès du roi, IV, 220 ; annonce au roi le recouvrement de son château de Vendôme, III, 326 ; avait épousé en secondes noces Jeanne de Laval, III, 315 ; arrive à Selles auprès de ses beaux-frères de Laval, 317 ; va au siège de Jargeau, III, 134, 181 ; à celui de Beaugency, 89 ; à Patay, 364, 369, 457 ; à Gien, 158, 457 ; à Reims, où il fait fonction de pair, III, 211, 365, 371 ; heureux de voir Charles VII arrêté à Bray-sur-Seine, 103 ; présent à Montépilloy, III, 106, 189 ; présent à la trêve de Compiègne, IV, 69, *note* ; à l'attaque contre Paris, III, 108. Laisse à Saint-Denys, 109, 141, 163 ; va s'établir à Senlis, 109, 163, 189, 425 ; IV, 408 ; est fait gouverneur de toute la contrée, III, 163 ; est à la suite de la Pucelle dans la pointe sur Soissons, III, 253 ; délivre Compiègne, V, 260, *note*.
- Bourbonnais**. — La noblesse du Bourbonnais vient au secours d'Orléans, III, 44.
- Bourdeilles Elie (Voir I, Bourdeilles)**, V, 441.
- Bourdon Jean**, IV, 378.
- Bourg Le —, de Bar**, III, 84, 127.
- Bourgeois Faux —, de Paris. (Voir Chuffart.)**
- Bourges**. — Passagère réconciliation des Armagnacs et des Bourguignons sous les murs de Bourges, II, 21 ; pacte d'amitié conclu à Bourges, entre La Trémoille et Charles de Bourbon, à l'exclusion de Richemont, II, 43-44 ; envoi des secours à Orléans, III, 37. Retour du roi à Bourges, III, 142 ; IV, 175. La Pucelle à Bourges au retour de Paris, IV, 142, 175. L'expédition contre Saint-Pierre-le-Moustier préparée à Bourges, IV, 213 ; III, 195 ; contribution au siège de La Charité, III, 374-375.
- Procession commémorative de la délivrance d'Orléans, III, 308 ; IV, 403.
- Bourgogne**. Les Etats du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, III, 18. — Jeanne annoncée en Bourgogne dès le milieu de janvier 1429, III, 574. La Fausse-Bourgogne, IV, 185.
- Bourgogne Philippe le Hardi, duc de —**, II, 18, 19.
- Bourgogne Jean-sans-Peur, duc de —**, cramponné au trône, dispute le pouvoir au duc d'Orléans, le fait assassiner après une feinte réconciliation, se glorifie de son crime, est au pouvoir, II, 18-19. Court exposé de la lutte des deux parts jusqu'en 1413, où les Armagnacs le supplantent, II, 19-24. Jean-sans-Peur prend les armes, se fait déclarer rebelle, est combattu, fait une paix équivoque à Arras, est secrètement allié avec l'Anglais, II, 24-25. Il s'obstine après la défaite d'Azincourt à vouloir reconquérir le pouvoir et, avec Isabeau, élablit, les armes à la main, un gouvernement contre le gouvernement du Dauphin et du roi, II, 26-28 ; redevient maître à la suite de la révolution du 29 mai 1418, et rentre dans Paris baigné dans le sang, laisse les Anglais conquérir la Normandie, révoque tous les actes faits contre lui, II, 28-30. A la suite d'une réconciliation avec le Dauphin, tombe sur le pont de Montereau, II, 30. Ce que Jeanne a dit de l'événement, V, 287.
- Bourgogne Philippe dit le Bon, duc de —**. Tenu malgré lui loin du champ de bataille d'Azincourt, II, 25 ; pour venger la mort de son père, il s'allie avec les Anglais, II, 32 ; prépare et conclut le traité de Troyes, II, 32-33 ; entre à Paris avec le roi d'Angleterre, II, 34 ; y provoque des mises en scène pour exciter les Parisiens à venger la mort de son père, *ibid.* L'étendue de ses Etats, ses principaux partisans, III, 18-20. Négociations et trêves infructueuses avec le parti du Dauphin, II, 78 ; III, 21, 446. Sollicité de recevoir Orléans en séquestre, s'abouche avec Bedford en avril 1429, voit sa proposition rejetée, et repart de Paris mal disposé, III, 47-49, 399 400, 456, 572 ; rappelle ses gens du siège d'Orléans, III, 48 ; IV, 325.
- Vainement sollicité par la Pucelle de venir au sacre, IV, 59 ; se rend à Paris à l'appel de Bedford, anime les Parisiens contre le Dauphin et leur fait renouveler le serment au traité de Troyes, III, 518-519, 440, 589, 595, 597, 440, 548-549, 366 ; il s'efforce de maintenir Reims fidèle à l'Anglais, III, 355, 441 ; ordonne de lever des

hommes d'armes dans ses Etats, III, 597 ; fait si bien que d'après Bedford sans lui Paris et *tout le remanent* était perdu pour l'Anglais, III, 549.

Il quitte Paris avec sa sœur, qui le maintiendra du côté de son mari en demeurant près de trois mois avec lui, III, 441, 519, 597 ; fait en même temps de trompeuses avances à Charles VII par ses ambassadeurs présents au sacre, III, 366 ; IV, 57, 60, 254 ; il vient lui-même à Laon, III, 366 ; conférences près de La Fère, III, 443 ; trêve de quinze jours dont la Pucelle est fort mécontente, IV, 61. Il reçoit à Arras les ambassadeurs de Charles VII venus pour traiter de la paix, III, 420-421, 444 ; conférences continuées à Compiègne, elles aboutissent à de funestes trêves, III, 422, 437, 444, 472 ; par cette trêve le duc de Bourgogne est autorisé à défendre Paris ; les places conquises durant la trêve seraient rendues, III, 445-446. Un sauf-conduit délivré au duc de Bourgogne, III, 142, 250, 425 ; étonnement causé par ces trêves, III, 599, 600, 602 ; message pour faire cesser l'assaut contre Paris, III, 472.

Le duc trompe Charles VII, auquel il avait promis de lui faire avoir Paris, III, 142, 250, 472 ; IV, 61. Grâce au sauf-conduit rentre triomphant à Paris, et y resserre son alliance avec Bedford, III, 142, 250, 426, 451, 522. Il est fait gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, à la place de Bedford, durant la trêve, III, 426, 448-451, 522-523. Prolongation des trêves jusqu'à Pâques, III, 425, 451, 602.

Le duc contracte un troisième mariage avec la fille du roi de Portugal, III, 228, 575, 603 ; il fait ses préparatifs pour recommencer la guerre à Pâques, III, 427, 604. Ses gens de guerre la font durant la trêve au compte des Anglais, III, 427, 163.

La guerre recommence à Pâques, principalement parce que Compiègne refuse d'accepter le duc de Bourgogne durant la trêve, III, 428, 451, 452 ; IV, 91. Le duc se met en campagne pour s'emparer de Compiègne, III, 428, 452 ; prise de Choisy, III, 429, 452, 511. Le duc s'établit à Coudun pour le siège de Compiègne, III, 429, 461, 511.

Il accourt lorsque la Pucelle venait d'être prise et lui parle, III, 431, 466, 512, 541 ; sa joie, *ibid.* Il se hâte d'annoncer l'événement aux habitants du Saint-Quentin, de Gand, au duc de Savoie, de Bretagne, III, 533-534. Faux récit qui lui en attribue la prise à lui-même, III, 537-538, 541 ; IV, 255.

Sommé par le vice-inquisiteur de la livrer pour un procès en matière de foi, V, 15-16 ; par l'Université, V, 18-19 ; par Cauchon, V, 17. La détient pendant quelque temps à Arras, IV, 99, 103 ; félicite pour l'avoir l'avoir livrée à l'Anglais, III, 433 ; défense que lui en aurait faite Charles VII, III, 608.

Bourguignons. — Jeanne n'a pas aimé les Bourguignons depuis ses révélations, II, 129. Elle ne connaissait qu'un seul Bourguignon à Domrémy, tandis que les habitants de Maxey étaient de ce parti, *ibid.* Les Bourguignons à Montépilloy, III, 419. Désir du peuple bourguignon d'avoir la paix avec les Français, III, 421. Les Bourguignons défendent Paris contre la Pucelle, III, 190, 423-424, 443 ; courent sur les Français en se donnant comme au service des Anglais qui n'avaient pas adhéré à la trêve, III, 109, 163, 425.

Bourlemont château de —, II, 82.

Bourlemont Thomas de —, évêque de Toul, persuade à Ancel de Joinville d'échanger ses droits sur Vaucouleurs pour ceux de Mery-sur-Seine, II, 75. — Les Bourlemont, seigneurs de Domrémy, habitent le château de l'Ile, II, 88 ; louent le château et ses dépendances, 89. — Pierre de Bourlemont et sa famille à l'arbre des Dames, II, 193, 195, 199.

Bournel Guichard, capitaine de Soissons, refuse l'entrée de la ville à la troupe de Jeanne d'Arc, et vend la place au duc de Bourgogne, III, 253 ; IV, 87.

Bourreau le — de Jeanne présent à Saint-Ouen, V, 80, 168, 169, 152 ; Jeanne livrée au bourreau sans jugement, V, 66, 70, 73, 134, 142, 156. Impuissance du bourreau à brûler le cœur et les entrailles, V, 137, 153 ; ses remords, V, 137, 143.

Boussac, seigneur de Sainte-Sévère, maréchal de France, un des vaillants défenseurs